**Pierre PARLEBAS**

**Apport des activités physiques**

**à l'Education globale de l'enfant**

**Vers l’éducation nouvelle.**

**Revue des CEMEA**

**n° 256 et 257 - Octobre-Novembre 1971**

**I**

*L'éducation physique est une mal-aimée ; beaucoup s'offrent à l'étreindre, mais c'est souvent pour mieux l'étouffer.*

*L'histoire de la pratique des activités physiques au cours des siècles révèle une continuelle mainmise à son égard de la part de secteurs qui lui sont étrangers.*

*D'entrée de jeu, l'armée. Le gymnase et le terrain de sport étaient avant tout une pépinière de soldats. La préparation physique a longtemps signifié préparation militaire. Et les grands mouvements favorables à la pratique sportive et au retour à la rusticité naturelle ont souvent traversé l'Histoire tel un fer de lance. Le javelot préparait le Chassepot à faire merveille. On le devine : l'énoncer, c'est déjà le dénoncer.*

*La médecine elle aussi a imposé ses diktats. Dans une perspective certes généreuse, elle a vu dans l'exercice physique un moyen d'assurer et d'entretenir la santé. Le corps devenait une machine composée d'organes complexes, d'un soufflet pulmonaire, d'une pompe cardiaque, d'un réseau d'irrigation, d'un ensemble de rouages qu'il convenait de conserver en bon état. Les activités physiques étaient prescrites sur ordonnance. Le corps ne serait-il qu'un assemblage de leviers osseux et d'appareils, n'est-il qu'une machinerie qu'il convient de redresser, de désintoxiquer et d'oxygéner de façon mécanique par une succession d'exercices analytiques et par une bonne dose de sudation ? La pratique sportive est éducation ; elle n'est pas médication.*

**L'Education Physique, la mal-aimée.**

Une autre voix parfois se fait entendre :

« Nous vous recommandons la pratique sportive, encourage-t-elle ; en effet, elle repose de l'’effort intellectuel, elle réalise un défoulement qui sera suivi d'une meilleure reprise de la réflexion. » Donc d'une part, le travail intellectuel, le seul noble ; d'autre part, l'exutoire sportif qui permet à l'énergie refoulée de se détendre. C'est l'activité physique conçue comme une dépense physiologique et comme un dérivatif. L'éducation physique n'est-elle pas condamnée, si on l'envisage comme une simple dérivation, à rester à la dérive ?

Le troisième tuteur qui tente aujourd'hui de guider et de diriger l'activité physique, c'est le loisir. Il y a quelques décennies, de nombreux sociologues saluaient avec espoir l'avènement d'une prometteuse « civilisation des loisirs » ; dans une étude récente, l'un de ceux-ci, Georges FRIEDMANN, fait « machine » arrière et en dénonce les dangers d'aliénation. Il est vrai qu'aujourd'hui l'activité sportive tend à devenir une véritable marchandise sur le marché du loisir. N'achète-t-on pas, par exemple, le moniteur de ski ou le moniteur de voile dans le même lot que les tickets de remontée mécanique ou les billets d'accès au voilier ? L'humour des mots veut qu'on appelle cela un « forfait ».

Dans un éparpillement de spécialités présentées comme autant de techniques étrangères les unes aux autres (ski, voile, volley-ball, natation, canoë...) se parcellise une « activité en miettes », selon une expression que ne désavouerait pas G. FRIEDMANN. Le sport apparaît ainsi une accumulation de savoir-faire étranges, contraignants et que délaisse rapidement le vacancier peu expérimenté, au profit d’une activité physique moins exigeante qui meublera sagement ses temps libres. Le sport de loisir risque ainsi de devenir soit un rigoureux dressage greffé sur des gestes techniques stéréotypés, soit un passe-temps édulcoré d'oisif.

Le tableau pourrait être noirci. Mais cette dégradation du temps libre est-elle inéluctable ?

De nos jours, l'accession à la pratique sportive se réalise de plus en plus dans les faits, soit au niveau des loisirs courts (séances des Maisons des Jeunes, week-end des bases sportives, entraînements et matches des clubs...), soit au niveau des loisirs prolongés (séjours à vocation sportive, centres de neige, de plongée, de voile, colonies de vacances de toute nature, camps d'adolescents...). La massification du loisir nous condamne-t-elle à traiter l'activité physique comme un banal produit de consommation ? N'est-il pas possible de promouvoir tant à l'école qu'en dehors de l'école et pendant les vacances, tant pendant le travail que lors du loisir, une éducation physique qui, bien plus qu'une simple récréation physique, soit une véritable re -création physique ?

**La conduite motrice : objet spécifique de l'éducation physique.**

La problématique de l'éducation physique doit être complètement repensée, l'éducation physique est à réinventer. Il convient aujourd'hui de réaliser une véritable mutation dans ce domaine. Et cela au sens génétique du terme : cette mutation est un véritable changement de gènes. Nous abandonnons radicalement les déterminants traditionnels que l'on plaçait à la source des activités physiques : la préparation guerrière, la santé de la machine physiologique, le passe-temps du loisir. Résolument, nous définissons l'éducation physique comme une pédagogie ; en cela nous lui donnons sa place dans l'éventail des disciplines éducatives. Cependant, cette place revendiquée n'est-elle pas condamnée à faire double emploi ? Dans un ensemble éducatif déjà saturé, ne serait-elle pas condamnée à être surajoutée comme une frivolité ou un luxe superflus ?

En bref, l'éducation physique renferme-t-elle une spécificité qui la distingue fondamentalement des autres disciplines, qui la rende de ce fait non remplaçable, c'est-à-dire peut-être irremplaçable ? La question cruciale est posée : l'éducation physique possède-t-elle un objet spécifique ?

C'est là le cœur du débat ; c'est là que doit se réaliser un total renversement de perspectives. A nos yeux, l'éducation physique possède effectivement un objet original qui la dote du genre prochain, discipline éducative, tout en lui attribuant une indiscutable différence spécifique : cet objet, c'est la conduite motrice. Dans le droit fil de cet objet, nous proposons immédiatement une définition : l'éducation physique, c'est une pédagogie des conduites motrices.

L'objection jaillira rapidement : n'est-ce pas là simple postulat ? Est-il légitime de prétendre qu'en agissant sur les conduites motrices on obtiendra une transformation et un enrichissement de la personnalité dans un sens éducatif ? Autrement dit, les activités physiques peuvent-elles être à l'origine d'un authentique apport vis -à-vis de l'éducation globale de l'enfant ?

Voici la question-clef à laquelle nous allons tenter de répondre en nous appuyant sur des exemples empruntés au terrain.

Les sciences de l'homme - sciences biologiques, sciences sociales, sciences de l'éducation - permettent actuellement de sortir des fondrières creusées par les métaphysiques anciennes. En recourant à des travaux scientifiques d'inspiration tant clinique qu'expérimentale, il est possible de mettre en évidence et d'analyser l'influence d'une éducation motrice sur les différentes « dimensions » de la personnalité.

**La dimension biologique**

En premier lieu, les effets de la pratique des activités physiques sur la dimension biologique ne font aucun doute. C'est l'argument le plus anciennement connu. On sait combien l'organisme peut bénéficier de la pratique des exercices et combien les grandes fonctions respiratoire, circulatoire..., peuvent y trouver leur compte. Les bienfaits possibles de l'entraînement ne sont plus à démontrer une floraison de brillants travaux anatomo-physiologiques est éloquente à ce sujet ; ce qui dispense d'insister.

**La dimension cognitive : l'intelligence psychomotrice**

Il y a plus délicat : l'éducation physique a-t-elle une influence sur la dimension « cognitive », c'est-à-dire participe-t-elle du développement intellectuel de l'enfant ? Voilà question qui aurait fait sourire les tenants d'un stéréotype tenace de la culture française : l'image du « cancre premier en gymnastique ». Mais ce stéréotype a un sens souterrain intéressant à mettre au jour : il repose sur une conception dualiste de l'homme qui incite à déprécier l'activité physique. Scinder l'être humain en deux substances de nature différente : l'âme et le corps, procède d'une mythologie, une mythologie qui, dans le passé, a certes rempli une fonction non négligeable, mais qui est devenue caduque. Opposer la noblesse d'une âme pensante à l'animalité d'un corps-machine, voilà bien l'attitude sous-jacente à l'idée qu'on s'est longtemps faite du sport et de la « gymnastique ». Il est d'ailleurs révélateur que certaines prises de position qui se veulent favorables au sport s'appuient fréquemment sur la trop fameuse formule mens sana in corpore sano, alors que celle -ci traduit un dualisme latent en exprimant une relation du contenu à contenant.

Nous récusons totalement le dualisme et considérons l'enfant comme une totalité agissante, comme une unité psychomotrice. Il semble clair que les conduites motrices correspondent à une manière d'être et d'agir de la personne qui l'engagent aussi intensément - avec des moyens différents - que les conduites verbales. La personnalité peut s'exprimer avec une grande et égale richesse sur plusieurs registres, notamment sur le registre moteur.

Les différentes écoles de psychologie génétique montrent précisément que c'est au travers de la motricité que s'édifie la personnalité du jeune enfant. C'est à partir de ses activités sensorielles, de ses perceptions sans cesse réajustées, de ses déplacements, de ses manipulations, de ses jeux, de l'ensemble de ses conduites motrices enfin que l'enfant se développe et s'enrichit. L'espace et le temps ne sont pas des données dont le bambin hérite miraculeusement à sa naissance ; ils sont l'objet d'une conquête incessante par l'intermédiaire des comportements moteurs. Apprendre à sérier, à classer, à compter, à inclure, c'est d'abord apprendre à se déplacer sur les lignes tracées dans la salle de jeu, à juxtaposer ou à séparer des cubes et des dominos, à combiner et à encastrer des volumes, à sauter d'un cercle dans un autre. La notion de causalité prendra corps dans un lancer de balles, dans l'élan donné au cerceau, dans la bousculade d'un jeu de quilles. Comprendre l'espace et le temps, c'est être capable d'agir dans cet espace et au cours de ce temps. Les activités physiques de l'enfant lui permettent d'évaluer des trajectoires et des déplacements, d'estimer des vitesses et des allures, d'apprécier des percussions et des rythmes, de vivre des simultanéités et des successions, de détecter des signaux et de traiter l'information perçue, d'être une cause agissante sur l'univers des objets qui l'entourent. On peut parler de l'éclosion d'une véritable intelligence psychomotrice qui sera à l'origine de l'intelligence formelle de l'adulte. Il y a continuité entre les expériences sensori-motrices du jeune enfant et les processus supérieurs de la pensée ; la source de l'intelligence est à rechercher dans la motricité : telles sont les conclusions de tous les courants modernes de la psychologie génétique. Un chercheur illustre, Jean PIAGET, est particulièrement affirmatif à cet égard : « Tous les mécanismes cognitifs reposent sur la motricité » n'hésite-t-il pas à répéter. Les opérations de l'enfant, d'abord entièrement motrices, puis de plus en plus intériorisées, préfigurent et préparent les opérations abstraites de la pensée aboutie.

D'autre part, nous savons tous que certains troubles de l'écriture ou de la parole sont liés à une mauvaise relation psychomotrice avec l'environnement : la maîtrise des codes et des langages passe par l'élaboration de ce qu'on a coutume d'appeler le schéma corporel, passe par la maîtrise des conduites motrices. L'utilisation actuelle de l'éducation physique dans la rééducation de nombreux types d'inadaptation et de déficience souligne ces liaisons.

Intelligence et motricité se répondent selon un double mouvement de va et vient : par sa progressive construction à partir des échanges moteurs avec le milieu, l'intelligence apparaît comme motricisée ; et par la projection en retour de ses schémas, de ses « schèmes » dans l'action elle -même, elle est aussi motricisante. Ce deuxième mouvement qui met l'accent sur la réflexion agissante peut particulièrement s'accomplir dans les sports de voile, le pilotage d'engins rapides, les sports collectifs, la spéléologie, la plongée sous-marine, l'alpinisme.

Les quelques remarques précédentes qui ont fait allusion aux activités du jeune enfant ont sans doute éveillé de nombreux échos dans cette assistance : on y a reconnu l'orientation féconde adoptée par la majorité des écoles maternelles. Il est clair que celles-ci ne sont pas des garderies mais de remarquables lieux d'éducation dont le contenu éducatif fondamental repose sur les conduites motrices des enfants. L'éducation motrice permet ainsi de faire tomber les cloisons entre les disciplines traditionnelles : l'action, les comportements moteurs deviennent prétextes à l'observation, à la parole, au dessin, à la mathématique, à la musique. Le champ des conduites motrices devient le lieu privilégié des échanges. Grâce à la puissante motivation suscitée, la distinction entre travail et jeu n'a plus guère de sens.

On voit combien une telle approche s'oppose à la doctrine académique de la « gymnastique » et du sport envisagés avant tout sous des aspects biomécaniques et techniques. La conception que nous avons esquissée peut prendre vie non seulement à l'école maternelle mais aussi à l'école primaire dans le cadre de l'heureuse initiative du tiers temps ainsi que dans les clubs et les colonies de vacances.

**La dimension sociale, rationnelle : la communication motrice**

Une autre dimension de la personnalité peut être vivement sollicitée par la pratique des activités physiques : c'est la dimension sociale, relationnelle. La plupart des activités sportives se réalisent en groupe : on parle de club, d'atelier, d'équipe de sport collectif ou de grand jeu, d'équipage de voilier, de cordée d'alpinisme, de palanquée de nage sous-marine. Ce qui caractérise ce type d'activité, c'est qu'il repose sur la communication motrice. Le langage est révélateur : les terrains deviennent réellement des lieux de « rencontre » sportive où les pratiquants procèdent à des « échanges ».

La présence d'autrui bouleverse la motricité : dans ces situations de comotricité, l'autre devient partie prenante dans l'action de chacun. Il y a apparition d'une dynamique de groupe original, une dynamique sociomotrice qui donne un sens nouveau à un lancer de ballon, à une course en pleine nature, au maniement du fleuret, au planter d'un piton, à la manœuvre d'un gouvernail. Il n'y a plus seulement action, il y a interaction. Le comportement d'un individu n'a de sens que s'il est intimement relié au comportement de ses équipiers : il y faut une exquise coordination. On devine la grande portée éducative que peut conférer l'acquisition de la maîtrise de la communication motrice. C'est la raison pour laquelle nous n'utilisons pas la notion de psychopédagogie qui restreint la communication entre l'éducateur et une seule personne, mais celle de socio -pédagogie, qui met l'accent sur tout le réseau des communications possibles. Dans le même ordre d'idée, nous hésiterons à « individualiser » l'enseignement ; nous chercherons certes à l'adapter à chaque sujet, donc à le « personnaliser », mais en même temps nous tenterons de le « groupaliser », c'est-à-dire d'offrir à chaque enfant une multitude d'expériences sportives en groupe. Chaque sujet sera invité à assumer un très large éventail de « statuts » et à jouer un grand nombre de « rôles » sociomoteurs : tour à tour footballeur, rugbyman, gymnaste, nageur, judoka, randonneur...

Autrui peut intervenir sous des aspects fort dissemblables, en tant que partenaire ou en tant qu'adversaire. L'éducateur devra en tenir compte, car la relation interpersonnelle en est transformée : dans le premier cas, avec le partenaire, il y a relation d'accord et de soutien, dans le second cas, contre l'adversaire relation d'opposition et de rupture. Par exemple, au cours d'un match de volley-ball ou de balle au prisonnier, à l'intérieur de chaque équipe, se tisse un amical réseau de communication ; par contre, entre les deux camps fulgure un brutal réseau de contre communication. On devine le retentissement possible de ces types de relations opposées sur l'affectivité de chaque adolescent ; frustration, agressivité, affirmation de soi, tolérance à autrui, épanouissement de la communication. Chaque enfant est d'ailleurs inséré dans une structure socio -affective toujours présente, voire pressante : c'est ce que nous appelons « l'atmosphère de groupe », le « moral », la cohésion de l'équipe. Nous savons tous l'importance de ces phénomènes de groupe, de cette cohésion, non seulement d'ailleurs au niveau des enfants, mais aussi au niveau de l'équipe d'éducateurs.

L'activité sportive en groupe n'est donc pas qu'un prétexte à une bonne sudation ou à une banale occupation physique ; elle peut devenir une authentique éducation physique. Les mécanismes mis en jeu lors des conduites sociomotrices sont en effet d'une très grande richesse. Chaque joueur est un acteur doué d'initiative, qui cherche à déjouer des ruses et à tendre des pièges ; le basketteur fera des feintes de passes ou de tirs, le handballeur, après avoir attiré la défense adverse sur une aile de la zone renversera brutalement le jeu en créant le surnombre favorable, le joueur de drapeau collectif fera « campagne » en s'introduisant dans le camp adverse. Chaque équipier ne peut se limiter au présent immédiat de l'action : il doit en permanence prévoir, pré -percevoir, se projeter dans le futur proche. C'est un joueur en projet. Il apprécie des trajectoires, il évalue des courses, des changements de rythme, il calcule mentalement ses chances de réussite. Tout footballeur, tout sportif doit apprendre à décoder une situation mouvante, à percevoir les signaux pertinents et à déceler l'information truquée.

Le joueur raisonne ainsi, non seulement sur des objets concrets, mais aussi sur des représentations, sur des hypothèses. Et mieux même, il agit en fonction des intentions qu'il prête à ses partenaires et adversaires, ce qui le conduit à formuler des hypothèses d'hypothèses. Par un mécanisme de décentration, il cherche à deviner le point de vue d'autrui. Ainsi se développe en filigrane un véritable réseau d'empathie sociomotrice à partir duquel se trament les échanges moteurs. Comme tout autre sport de combat, le judo illustre ces phénomènes. Le judoka affronte un adversaire qui se tient sur ses gardes, qui le jauge, qui réagit à une feinte par une contre-feinte, à une prise par une contre-prise, qui essaie d'utiliser en un éclair la force de l'autre pour mieux l'emporter. Contre -battre un adversaire avec adresse, accorder sa propre action au canevas tactique de son équipe, adapter ses opérations motrices à une situation où s'entrecroisent équipiers et opposants supposent une intense activité réflexive qui élabore des schèmes coordonnateurs de haut niveau.

Les activités physiques permettent ainsi l'éclosion d'une véritable intelligence sociomotrice. Est-il nécessaire de souligner qu'au cours des jeux d'équipe, la structuration de l'espace et du temps met en jeu des processus de représentation très complexes : la compréhension du hors -jeu en football par exemple, suppose la prise en compte d'une foule de relations entre joueurs et objets. De même, au cours d'un match, la valeur de certaines zones est subitement changée : il faut réinterpréter l'espace en fonction du temps ; certains emplacements sont gelés, d'autres sont privilégiés : la zone des 9 mètres au hand-ball, la ligne de touche virtuelle au rugby, la raquette au basket, la ligne de pénétration au volley-ball.

C'est dire que nous récusons les auteurs qui ne voient dans le sport qu'un loisir de basse tension, un défoulement ou un simple dérivatif. Il est vrai que le préjugé dualiste est tenace. Les sciences de la nature ont suscité un prodigieux développement de travaux de recherche ; serait-il usurpé de tenter dans un même esprit une approche scientifique de l'activité motrice de l'enfant ?

**II**

Dans cette activité de groupe, quelle est la place de la compétition ? Des équivoques savamment entretenues doivent être dissipées. Il convient de distinguer avec soin deux sens bien différents de ce concept.

En premier lieu, on peut entendre par compétition une situation d'affrontement codifiée : cette définition recouvre l'ensemble des activités physiques réglementées qui donnent lieu à des performances au sens large et qui sont régies par des fédérations ou des groupements : athlétisme, sport gymnique, natation, sport collectif, sport de pleine nature. Dans le même esprit, nous définissons le sport comme l'ensemble des situations motrices institutionnalisées (l'éducation physique, quant à elle, peut se référer à toutes les situations motrices institutionnalisées ou non).

En second lieu, la notion de compétition concerne une doctrine pédagogique qui fait tourner l'entreprise sportive autour de matches, de records à battre, de tournois à remporter, de médailles à gagner, de podiums à gravir. Tout repose sur l'idée de concurrence, d'opposition et de récompense ; l'objectif est de surpasser autrui, de remporter la première place, de devenir le champion.

Au sens de la première définition, la compétition nous semble un matériau pédagogique très riche et absolument indispensable ; l'affrontement de l'obstacle, la confrontation avec autrui représentent un puissant levain éducatif. On prend connaissance de ses pouvoirs et de ses limites. Par contre, entendu au second sens, la compétition nous paraît particulièrement dangereuse : elle soumet les relations humaines à la règle de l'opposition et de la domination. Certaines colonies de vacances de formation récente ont repris comme pivot doctrinal ce vieux principe de la compétition. En aucun cas, le sport ne se restreint à la compétition ainsi envisagée et à la simple acquisition de techniques. Réduire l'activité sportive à une telle machinerie compétitive est un abus. Le champ des conduites motrices est particulièrement vaste ; plutôt que de l'exploiter dans le sens de l'opposition, il nous semble préférable de l'explorer dans le sens de la tolérance à autrui et de la coopération. L'ensemble des données expérimentales actuelles semblent d'ailleurs bien révéler les dangers insidieux de la compétition et les avantages des pédagogies coopératives.

**La dimension affective**

L'espace moteur est un espace social et affectif. L'affectivité est en effet une dimension qui imprègne fortement l'activité physique. Ne serait -ce déjà qu'au niveau de la motivation : choisir une spécialité (rugby ou natation) et dans certaines spécialités choisir un poste (avant-centre ou gardien de but) c'est déjà s'engager affectivement. Les sports de combat et les sports collectifs se répartissent selon une gamme très diverse au regard du « contact » : tantôt c'est l'affrontement distant du volley-ball ou du tennis, tantôt l'affrontement intermédiaire du basket ou de l'escrime, tantôt l'affrontement brutal du judo, de la boxe ou du rugby. C'est toute la personnalité qui s'exprime dans de telles situations ; la résonance émotive de tels échanges prolonge longtemps son écho. L'enfant et l'adolescent se projettent massivement dans la façon dont ils perçoivent l'obstacle, le partenaire et l'adversaire. Les conduites motrices sont investies par un inconscient moteur générateur d'actes réussis, mais aussi d'actes manqués. Des blocages, des inhibitions surgissent, mais aussi le dépassement, l'aisance et le geste souverain. Les facteurs émotifs influencent profondément la technique motrice elle-même et il est indispensable de les prendre en compte au cours de l'apprentissage. L'affectivité devient la clé des conduites motrices. Si la pratique des activités physiques met en jeu les ressources les plus profondes de la personnalité, allant jusqu'à provoquer la surgie d'un inconscient moteur, on devine l'importance que peut prendre l'utilisation pédagogique d'un domaine aussi effervescent.

Dans cette optique, nous pensons par exemple qu'il est souhaitable de promouvoir une pédagogie du risque maîtrisé. On peut proposer à l’enfant et surtout à l'adolescent des situations qui demanderont un engagement réel, face à des obstacles sans complaisance. L'adolescent aime à se vaincre en vainquant l'obstacle. Il a besoin de s'éprouver dans le risque défié. Les sports de plein air offrent une très riche palette de situations qui plongent le pratiquant dans un monde éprouvé comme dangereux, doué d'un grand pouvoir de motivation : alpinisme, ski, sport de voile, plongée sous-marine, camp itinérant en pleine nature.

Les colonies de vacances représentent un lieu privilégié d'éducation où le sport peut devenir une aventure enthousiasmante pour l'enfant et l'adolescent. La pratique sportive deviendra une véritable prise de connaissance du milieu : une randonnée à bicyclette, une traversée de rivière à la nage, l'escalade d'une paroi, une descente en canoë, impriment la réalité rugueuse ou fluide de l'environnement dans toutes les fibres de l'adolescent, dans sa kinesthésie et dans son affectivité.

Devant les obstacles qu'il affronte, le sujet est incité à répondre ; il doit s'engager. Il doit prendre des risques et il vit ces risques intensément : c'est le cas d'une descente à skis, de la varappe et du rappel, d'une descente de rivière quelque peu remuante, de la nage sous-marine en un monde inconnu, du franchissement d'un cours d'eau sur des ponts de corde. Est-il utile de préciser que si les risques « subjectifs » sont très prononcés, les risques « objectifs » doivent être réduits pratiquement à néant, grâce à l'aménagement des situations, grâce au luxe de précautions prises par l'éducateur pour assurer la précieuse sécurité des enfants ? Touchant de plein fouet l'enfant engagé dans l'action, le risque assumé possède un impact éducatif de tout premier plan. Les conduites motrices sont ainsi directement en rapport avec les puissantes motivations de l'enfant, avec son niveau d'aspiration, avec ses désirs d'affirmation ; elles pourront déclencher des sentiments de frustration et d'agressivité, des comportements de régression ou de sublimation, une intense anxiété ou une plus grande confiance en soi. C'est une façon de souligner que l'éducateur devra être sérieusement averti de ces problèmes et armé pour les résoudre.

**La dimension expressive : la créativité motrice**

La pratique des activités physiques peut également solliciter la dimension expressive et esthétique. Certes, la gymnastique artistique, le plongeon, le patinage ont le souci du geste beau. Mais bien plus, il est un domaine où la créativité peut se donner libre cours : il s'agit de l'expression corporelle. La motricité devient langage, devient communication d'un sens. L'acteur n'a plus à reproduire servilement un geste imposé, une technique pétrifiée, il peut libérer son inspiration. Il prend possession de l'espace selon son vécu personnel ; il se déploie dans le temps selon le rythme de ses propres appuis, de ses prises d'appel et de ses élans. Au travers des conduites corporelles, on redonne vie aux productions imaginaires. L'adolescent, tout autant que le jeune enfant, apprécie vite les ressources de ce dialogue gestuel. Animé par des enseignants avertis, les séances d'expression corporelles obtiennent un vif succès à l'école primaire, dans les maisons des jeunes ou dans les colonies de vacances. La gestuelle sportive ne peut se passer de la magie du geste.

L'expression corporelle est d'ailleurs beaucoup plus qu'une spécialité particulière : elle représente un état d'esprit, une attitude pédagogique qui encourage la création. Cette invitation à la créativité motrice devrait se retrouver à des degrés différents dans toutes les activités sportives.

Nos élèves ne doivent pas être des mécaniques à ramer, à shooter, à sauter ; il ne faut pas les assujettir systématiquement à des normes de rendement dans la recherche de la performance à tout prix. Au cours de l'apprentissage, il faut faire place à l'initiative, à l'improvisation, à l'expression motrice. Ne considérer dans l'individu agissant qu'une machine serait davantage machination qu'éducation.

**La dimension décisionnelle : la décision motrice**

Cette recherche de l'initiative introduit la notion qui nous paraît être le ciment commun de toutes les dimensions précédentes. En effet, une des caractéristiques remarquables des situations sportives, c'est de provoquer la prise de décision. Dans un match de basket, dans une partie de balle au chasseur, dans une prise de foulard, dans la manœuvre d'un voilier, dans un slalom, règne constamment une incertitude provenant du partenaire, de l'adversaire ou de l'environnement lui-même. Face à l'incertain, le sportif décide.

Implicitement, il évalue les probabilités de réussite ; parmi l'ensemble des cas possibles, il apprécie celui qui lui semble le plus probable et il choisit l'acte qui lui paraît posséder les plus grandes chances de succès. Le joueur de sport collectif évalue des distances et des convergences, il pèse les possibilités de rencontre, il démasque des ripostes ; dans une situation fluctuante, par une cascade de microdécisions, il se réajuste constamment à la surgie d'obstacles nouveaux.

En réalisant sa stratégie, de façon intuitive, le sportif estime des probabilités ; les yeux du skieur ne regardent pas les spatules, mais ils scrutent la pente avec deux ou trois portes d'avance, chaque anticipation correspond à un choix probabiliste : se laisser glisser ou reprendre de la carre par exemple.

Chaque sportif est un stratège. La pratique des activités physiques ainsi conçue peut devenir une authentique école de la décision. Le pouvoir de choix qui fait corps avec la motricité peut se muer en un véritable pouvoir de création.

La caractéristique majeure de ces décisions, c'est qu'elles ne restent pas des spéculations gratuites : elles déterminent un contact avec la réalité rugueuse, elles font prendre conscience des déterminants indéclinables tels que la pesanteur, l'inertie, la résistance des objets et de l'adversaire. La décision motrice inscrit dans le vécu des conduites corporelles les aléas de toute rencontre avec le milieu et avec autrui ; en ce sens, elles sont un remarquable apprentissage de la vie.

Prenant des initiatives, acceptant des responsabilités, assumant des risques, courant ses « chances », l'adolescent trouve dans le sport une épreuve à sa mesure. Le sport, c'est le projet qui prend corps. La décision motrice, c'est un engagement qui met en jeu toute la personnalité, mobilisant des ressources cognitives, nouant des relations inter-personnelles, et suscitant des élans affectifs. L'éducation physique apparaît ainsi comme une éducation des conduites motrices de décision. Elle s'oriente vers la recherche de l'adaptabilité, c'est-à-dire vers la maîtrise des situations nouvelles. S'opposant radicalement à tout dualisme, faisant converger l'ensemble de la personnalité vers l'unité des conduites motrices de décision, cette conception dote la pratique des activités physiques d'une incontestable noblesse éducative.

**L'équipe pédagogique**

Il est cependant une méprise à ne pas commettre : la recherche de la spécificité de l'éducation physique ne doit pas être affirmée aux dépens des autres disciplines. Dégager l'originalité de l'éducation physique ne doit en aucun cas s'accompagner d'une dépréciation des autres activités, notamment de l'activité intellectuelle : ce serait grotesque et navrant. Les courants qui chantent la gloire du corps en tenant l'étude intellectuelle en suspicion représentent un nouvel avatar du dualisme tout aussi détestable que les précédents.

L'observation des réactions des enfants et des adolescents révèle à l'inverse que l'éducation physique ne déploie toute son ampleur éducative que si elle s'intègre dans l'ensemble des autres disciplines. Au cours d'une trentaine de colonies de vacances de longue durée auxquelles nous avons participé, nous avons constaté que l'éducation physique ne produisait tout son impact que si elle s'imbriquait étroitement avec toutes les autres activités : rédaction d'un journal, club de reportage, dessin, club photographique, veillée, jeu de rôle, expression corporelle, randonnée, étude du milieu, discussion et décision de groupe. Il faut établir des liens, susciter des convergences. Au cours d'un séjour dans une colonie de neige, nous avons pu proposer un club de langue anglaise ; au déchausser des skis, les enfants volontaires se rendaient à ce club où une monitrice (en cours de C.A.P.E.S.) menait alertement le dialogue.

Ce qui peut paraître étonnant, c'est que de telles situations ne sont pas perçues par l'enfant comme pesantes et ennuyeuses. Bien au contraire, la motivation suscitée peut être intense. Tout dépendra de la compétence des éducateurs et du mode de relation créé entre les enfants, les adolescents et les adultes : là encore, il faudra que les adolescents soient partie prenante dans les décisions qui les concernent.

Il est clair qu'une telle organisation ne peut se dérouler avec fruit que si elle est animée par un groupe d'éducateurs qui ne soit pas une simple collection d'individus, un simple collectif, mais une véritable équipe qui forge son unité par confrontations et réajustements continuels.

Le problème-clef est la qualification des animateurs, qualification que l'ensemble des organismes représentés dans cette salle (il s’agit d’une conférence) ont contribué à développer. Toute l'analyse des conduites motrices que nous avons tenté d'esquisser devient lettre morte en présence d'un pseudo-animateur sans formation sérieuse. Une randonnée camping, un grand jeu en pleine nature, une organisation de rencontres sportives, la création d'un journal ou d'un club de langues peuvent devenir de dangereuses et ridicules caricatures entre les mains de responsables improvisés quelle que soit leur bonne volonté. C'est finalement l'enfant qui risque d'en pâtir. On n'accepterait pas de confier une fraiseuse à un apprenti inexpérimenté : l'enfant aurait -il moins d'importance qu'une pièce de métal ?

Comme toute éducation, l'éducation physique est un problème de compétence et celle -ci ressortit au domaine de l'éducation nationale. La richesse des activités physiques ne pourra être mise au profit de l'enfant que par un éducateur averti ; les différentes dimensions cognitive, affective, relationnelle, expressive, décisionnelle des conduites motrices ne pourront s'épanouir que dans des situations pédagogiques pertinentes soigneusement élaborées par des éducateurs au plein sens du terme.

L'éducation physique n'est pas un remède médical, ce n'est pas un passe-temps de désœuvré ni une accumulation de techniques. C'est une pédagogie des conduites motrices qui ne prend son sens que dans sa participation à tout l'ensemble éducatif. Elle a un rôle à jouer tant dans le domaine scolaire que dans le domaine extra-scolaire ; mais sous peine de sombrer dans la malfaçon, elle requiert des éducateurs de haut niveau intégrés à une équipe pédagogique.

C'est ainsi que les activités physiques représenteront non pas un simple délassement, mais un véritable dépassement dans le processus d'éducation globale de l'enfant.